

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

de la trois cent quatre-vingt-troisième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 9 avril 2015 à 17 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 27 AVRIL 2015

Procès-verbal de la trois cent quatre-vingt-troisième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 9 avril 2015 à 17 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, local E-2300.

| <u>MEMBRES :</u> | <u>PRÉSENT</u> | <u>ABSENT</u> |
|--|-----------------------|----------------------|
| BEAUDOIN, Denis Membre socio-économique | X | |
| BLOUIN-MONFILS, Lisette Représentante des diplômés | X | |
| BOILY, Philippe Étudiant | X | |
| BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales | X | |
| CHARTRAND-GAUTHIER, Jean-Christophe Étudiant | X | |
| CHÉNIER, Claude Représentant des collègues | X | |
| DELISLE, Frédérique Membre socio-économique | X | |
| DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources | X | |
| GAGNON, Nathalie Chargée de cours – Dép. psychoéducation et psychologie et sciences de l'éducation | | X |
| GODMAIRE, Diane Membre socio-économique | X | |
| HARRISSON, Denis Recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim | X | |
| IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie | | X |
| RICARD, Lyse Membre socio-économique | X | |
| SAINT-PIERRE, Chantal Professeure – Département des sciences infirmières | X | |
| TOUPIN, Dominique Membre socio-économique | X (visioconférence) | |

OBSERVATRICES :**PRÉSENT****ABSENT**

ROCHFORD, Odette
Technicienne – École multidisciplinaire de l’image

X

LAPINTE, Geneviève
Agente de recherche – Décanat des études

X (visioconférence)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

ROY, André J.

X

ATTACHÉE D’ADMINISTRATION :

AUGER, Mireille

X

La présidente, madame Lyse Ricard, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 30.

Elle souhaite la bienvenue à monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Denis Beaudoin, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Désignation d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant
- 3.- Prochaine réunion (27 avril 2015)
- 4.- Clôture de la séance

2.- Désignation d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant

La présidente souligne qu'elle demandera le huis clos si les membres souhaitent discuter du candidat.

Le recteur mentionne que le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est devenu vacant, le 30 janvier 2015, suite à la nomination du titulaire de ce poste, monsieur Denis Harrisson, à titre de recteur. Monsieur Harrisson a occupé la fonction de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche du 19 août 2013 au 29 janvier 2015.

Pendant l'intervalle menant à l'embauche et à l'affectation d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, suite à la mise en œuvre du nouveau processus règlementaire de nomination applicable à ce poste, le recteur souhaite désigner un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant pour assumer les responsabilités de cette fonction phare de l'Université. Il indique que le conseil d'administration sera invité très prochainement à adopter le nouveau *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, de doyen des études et doyen de la recherche*, lequel a reçu un avis favorable de la commission des études le 19 mars dernier.

En vertu de l'article 9.9 de l'Annexe 6-A « Protocole des cadres supérieurs » du *Règlement général 6* « Ressources humaines » de l'Université du Québec, qui stipule que le conseil d'administration désigne un suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur est temporairement vacant, le recteur soumet au conseil d'administration de l'UQO sa recommandation de désigner monsieur André Manseau à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant, et ce, pour un mandat commençant le 13 avril 2015 et prenant fin lors de l'engagement d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Le recteur procédera au lancement du concours visant à doter ce poste dans les meilleurs délais.

Le curriculum vitae de la personne proposée présente les étapes de son cheminement académique et professionnel et de ses réalisations en matière d'enseignement et de recherche qui en font un candidat qualifié, expérimenté et compétent.

Le recteur souligne que monsieur Manseau a accepté d'assurer l'intérim tout en précisant qu'il ne sera pas candidat lors du concours visant à pourvoir ce poste. Il précise également que ce dernier conservera ses fonctions de doyen de la recherche pendant son intérim au vice-rectorat.

Le conseil est également invité à mandater le recteur pour la fixation des conditions de travail du vice-recteur suppléant en conformité avec les dispositifs règlementaires applicables.

Enfin, en vertu de l'article 2.14 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université, qui prévoit qu'une instance peut autoriser la présence d'observateurs réguliers à ses séances, le conseil d'administration est aussi invité à autoriser la présence, à titre d'observateur au conseil et jusqu'au terme de sa suppléance, de monsieur Manseau à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant.

Le secrétaire général explique que le processus de délivrance des décrets est souvent très long et que monsieur Manseau, à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant, ne pourra être nommé. Le prochain vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pourrait vraisemblablement être embauché avant qu'un décret à l'intention de monsieur Manseau ne soit émis.

Un membre suggère alors que le conseil d'administration désigne un des cadres du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche pour être membre du conseil et que ce cadre fasse l'objet d'une demande de décret ministériel afin de siéger au conseil.

Le secrétaire général fait lecture de l'article 32 b) de la *Loi sur l'Université du Québec* concernant la composition du conseil d'administration d'une université constituante et la désignation de ses membres.

Le même membre souligne que la Loi ne précise pas que ce soit obligatoirement le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui doit siéger au conseil d'administration. Un cadre pourrait à son avis y siéger pendant cinq ans à la suite desquels le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pourrait y être nommé à son tour.

Le recteur manifeste le désir que ce soit son prochain vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui siège au conseil d'administration et non un cadre.

Les membres entament une discussion sur le projet de résolution.

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Denis Harrison, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Denis Harrison, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition de madame Diane Godmaire, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à la majorité (pour 11 – contre 1 – abstention : 1) d'adopter la résolution 383S-CA-5802 concernant la désignation d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant; laquelle est jointe en appendice. Par ailleurs, un membre, madame Louise Briand, dit s'être abstenu de voter, au motif qu'elle était non suffisamment informée, en vertu de l'article 2.11.2b) du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires*.

3.- Prochaine réunion (27 avril 2015)

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 27 avril 2015 à 16 h 30.

4.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h 50.

Original signé par :

Lyse Ricard, présidente
André J. Roy, secrétaire général